

Championnat départemental Laser/420/RS Feva automne 2022

1. AUTORITE

Le Comité Départemental de Voile 22

Ce Championnat est régi par :

- les règles de l'ISAF en cours et les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B
- Les prescriptions de la FFV
- Les instructions de course IC type et leurs annexes
- Ce règlement

Respect de la Charte des Entraîneurs

2. Accès :

Les épreuves de ce championnat sont ouvertes à tous les membres licenciés de la FFV de l'année en cours à condition d'être licencié dans un club du 22.

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Tout concurrent contrevenant aux dispositions de ce règlement ne devra pas être inscrit à l'épreuve.

3. Inscriptions :

L'inscription se fait sur place le jour de l'épreuve accompagnée des licences visées.

Il sera établi un classement final à l'automne, il permettra de sélectionner les coureurs espoirs pour le championnat de Bretagne « Performance » (mars-mai 2023) qualificatif aux championnats de France espoirs.

Le nombre d'espoirs qualifiés sera fixé par la commission sportive 22 à l'issue du championnat d'automne.

Au printemps, les espoirs non qualifiés participeront au Trophée d'Armor voile légère 2022.

4. Déroulement :

De septembre 2022 à fin décembre 2022

5. Catégories :

- Laser 4.7
- Laser radial
- Laser standard
- 420
- RS Feva

6. Parcours

A la discrétion du Comité de course. (cf annexes aux I.C qui seront affichées à l'inscription)

7. Classement du Championnat

a. Classement individuel et double (420 et RS FEVA)

Le classement départemental annuel est établi et réactualisé après chaque épreuve par attribution des points suivants aux coureurs ou aux équipages (420 et RS FEVA) :

1^{er} : 1

2^{ème} : 2

3^{ème} : 3

etc.

tout coureur DNA marque point Max + 5

tout coureur absent marque point Max + 10

tout coureur nouveau marque point Max +10 aux régates précédentes.

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient 1.

A partir de 3 régates courues, on retire le plus mauvais résultat de chaque coureur.

Le championnat Départemental est validé à partir de 2 régates courues.

Le classement est établi à partir d'une extraction du général sans recalcul des points lorsque l'épreuve est intégrée à une régata du Trophée d'Armor Voile Légère.

Le coureur ou l'équipage (420 et RS FEVA) ayant obtenu le plus petit nombre de points à l'issu du championnat est déclaré vainqueur.

b. Classement club

Un classement des clubs est réalisé dans chaque catégorie citée en 5 à partir du classement général individuel ou double (420 et RS FEVA) du Championnat départemental selon le principe suivant : Cumul des trois meilleurs résultats individuels ou double (420 et RS FEVA) de chaque club. Tout coureur manquant marque un nombre de points équivalent à celui d'un coureur absent.

8. Matériel utilisé

Jauge laser

9. Sécurité

Gilet obligatoire

La combinaison peut être imposée, à l'appréciation du comité de course
Emargement départ/ arrivée obligatoire.

10 ORGANISATION DES EPREUVES

10.1 DESIGNATION DU CORPS ARBITRAL

Pour prétendre à l'organisation d'une régates des championnats, les clubs doivent proposer des arbitres. Après examen des propositions des clubs organisateurs, la désignation du corps arbitral devra être validée par la CDA.

10.2 ANNULATION D'UNE EPREUVE

L'annulation de l'épreuve ne peut être prononcée que le jour même de la compétition sauf dans le cas de conditions météo exceptionnelles où une régates peut être annulée la veille, et ce uniquement par le président du Comité de Course.

10.3 TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES RESULTATS

- Gestion des classements sur informatique en utilisant le logiciel FREGX (A télécharger sur le site de la FFV)
- Transmission des résultats par mail au CDV22 et à la FFV pour le mercredi dernier délai.

10.4 PROCLAMATION DES RESULTATS

Prévoir une coupe pour le premier de chaque catégorie ainsi que pour la première féminine
Prévoir une coupe pour le premier club de chaque catégorie.

Offrir un pot ou un goûter aux coureurs après la régates.

Recommandation : Prévoir des lots pour la régates

Liens entre les régates (présentation lors de la remise des prix de la régates suivante)